

# COMPTE RENDU SOMMAIRE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 6 avril 2022

Présents : BACHELIER Olivier, BAULIN-LUMINEAU Alexandra, BRUNET Jacqueline, DERISSON Françoise, GUITTON Christian, LABBE Mauricette, LUCAS Valérie, MOREAU Christian, RENEAUME Isabelle, SOULARD Jean, THOMAS Alain, VAN LEEUWEN Claire , ZEMAN Jean-François.

Procuration : M LANDRY Jérémie donne pouvoir à M MOREAU Christian

Absents excusés : LANDRY Jérémie, LE GELDON Alain

Secrétaire de séance : BAULIN-LUMINEAU Alexandra

Ouverture de la séance à 20h04

Lors de la séance du 06/04/2022, le Conseil Municipal a pris les décisions suivantes :

- Approbation du procès-verbal du 16/02/2022 (13 pour, contre 1)
- Approbation du procès-verbal du 09/03/2022 (13 pour, contre 1)
- Accord (13 pour et 1 abstention) sur le transfert de compétence infrastructure de recharge pour véhicules électriques et véhicules hybrides rechargeables au Syndicat Energie Vienne
- Accord à l'unanimité sur la modification du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel
- Organisation du débat portant sur les garanties de la protection sociale complémentaire des agents
- Les subventions aux associations : COOP SCOLAIRE : 1 500 € à l'unanimité, ARCHEOLOGIE : 200 € ( 13 pour, Mr GUITTON Christian n'a pas pris part au vote), ADRENALINE : 300 € à l'unanimité, ASSO. EHPAD : 200 € (13 pour, 1 abstention), AGAVV : 4 € à l'unanimité
- Accord à (11 pour, 3 abstentions) sur le choix de l'équipe de maîtrise d'oeuvre pour l'église de Frontenay : Agence AEDIFICIO pour un montant de 10 572,10 € HT

Fait à St Jean de Sauves le 08/03/2022  
Le Maire

